

OPTION

Complément en Techniques spécialisées de Décoration

DEGRE

7^e année PB

ETUDES PREALABLES

Avoir terminé avec fruit la 6^e année de l'enseignement secondaire et être en possession du certificat de qualification de :

- 6^e P Assistant/Assistante en Décoration.

SUITE D'ETUDE POSSIBLE

Bachelor et Master

DESCRIPTION DU METIER

La 7^e année complémentaire permet à l'assistant(e) en décoration de renforcer les comportements constructifs et autocritiques au travers des recherches et essais techniques qui concrétisent puis finalisent projets, idées et croquis, d'une part, ou qui aboutissent à l'agencement, à la rénovation ou à la réaffectation d'un espace de style ou contemporain d'autre part. (Composants, matériaux, ...)

La formation se doit d'être cohérente pour répondre aux demandes variées de la clientèle en phase avec l'évolution des tendances, des matériaux et du matériel.

Quatre cours constituent fondamentalement la formation :

- dessin technique + dessin assisté par ordinateur (D.A.O.),
- technologie du métier,
- connaissance des styles et esthétiques,
- travaux pratiques en décoration et ameublement.

Le métier s'exerce à la fois en bureau d'étude et sur le lieu de réalisation. Il nécessite une collaboration étroite avec les professionnels qui participent à la conception (architectes, dessinateurs, maquettistes,...) et à la réalisation (chefs de chantier, ouvriers,...).

I.P.E.S. Tournai (site 1)
Boulevard Léopold, 92b
7500 Tournai

Tel : 069/45.28.70
Fax : 069/45.28.77
Courriel : ipes.tournai@hainaut.be
Internet : www.etudierenhainaut.be/wapi

OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Lire un plan.
- Etablir un devis.
- Participer à la réalisation d'une maquette.
- Réaliser des croquis, des esquisses, des perspectives, des plans d'aménagement.
- Réaliser et gérer un projet :
 - de décoration intérieure résidentielle (esquisse et couleurs),
 - d'aménagement d'un bureau professionnel (mobilier, matières, couleurs),
 - de vitrine ou d'étalage.
- Recueillir et analyser les données d'une commande.
- Maîtriser spontanément les symboles, pictos,... technologiques en usage.
- Résoudre des problèmes relatifs aux éclairages et aux couleurs.
- Concevoir des éléments de décor, d'effets picturaux (trompe-l'œil,...).
- S'intégrer dans le milieu professionnel.
- Maîtriser les techniques d'habillage, étudier l'environnement adéquat, les effets d'ambiance, l'harmonie des couleurs et matières, la fabrication de présentoirs,... .
- Choisir les matériaux en fonction du projet à réaliser.
- Sélectionner, entretenir et utiliser le matériel approprié.
- Respecter les règles de sécurité et d'hygiène environnementales.

Travaillant fréquemment dans le secteur commercial, le professionnel de la décoration doit avoir des notions de base de marketing

CERTIFICATION

A l'issue de la 7^e réussie, obtention :

- du certificat homologué de l'enseignement secondaire supérieur (CESS),
- du certificat d'études de 7^e année (CE),
- de l'attestation de compétences complémentaires au certificat de qualification de 6^e année de l'enseignement secondaire ordinaire.

Possibilité d'accéder à l'enseignement supérieur de type court et de type long, mais non universitaire.

GRILLE HORAIRE

Forme d'enseignement : PB Section : Complément en Techniques spécialisées de Décoration	
Année d'études	7e
Religion * / Morale	1
Philosophie et citoyenneté	1
Français	4
Mathématique	2
Education économique et sociale	2
Formation scientifique	2
Education physique	2
Dessin technique	3
Technologie	3
Connaissance des styles et esthétique	2
Travaux pratiques	10
Total	32

* : Catholique/Protestante/Islamique/Israélite/Orthodoxe